



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL  
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

## DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

**Commission sportive Pv du 04 janvier 2022  
par échange de messagerie**

**Présents :** Yvan Cueff, Marc Gilles, Claude Gonnin, Jean-Yves Le Droff, , Alain Quéau, Jean Pierre Séné, Yves Sizun

### **1- Championnats :**

➤ **Match de District 4 poule I- St Divy Sp 3 – Kerlouan Plouneour Fc 3 du 19 décembre 2021**

Match non joué.

Suite au message adressé aux clubs pour l'absence de FMI, le club de Kerlouan Plouneour a adressé un courriel précisant que suite à une absence de joueurs, avait demandé au club de St Divy Sport le report de la rencontre.

La Commission, comme cela a été déjà fait pour d'autres cas similaires, refuse le report de la rencontre, et déclare l'équipe de Kerlouan Plouneour Fc 3 forfait pour la dite rencontre.

➤ **Championnat de D4 – conventions d'entente.**

La Commission prend note des demandes d'entente suivantes :

- Roscoff Paotred Rosko / Santec As sous le nom de Roscoff Paotred Rosko 3

### **2- Forfaits :**

**RAPPEL :** Les clubs qui déclarent forfait le samedi, doivent le faire avant 12h00.

Si le club déclare son forfait le samedi après 12h00, l'arbitre de la rencontre ne pouvant être prévenu, et qu'il se déplace, **les frais d'arbitrage seront intégralement portés au compte du club fautif.**

**(la permanence de la Commission des Arbitres est indiquée sur le site du District chaque week-end)**

### **Forfaits occasionnels :**

Date Match	Division	Club recevant	Club visiteur	Equipe forfait	Amende
19/12/2021	District 4 I	St Divy Sp 3	Kerlouan Plouneour 3	Kerlouan Plouneour 3	15,00 €

Le Président de la Commission Sportive

Yves SIZUN